



**PAYS de
BÉARN**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn
Séance du 29 mars 2024**

*Date de la convocation : 21 mars 2024
Nombre de délégués en exercice : 66*



Etaient présents :

Délégués titulaires :

Lydie ALTHAPÉ, Mohamed AMARA, Muriel BAREILLE, François BAYROU, Jean-Marie BERCHON, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Thierry CARRERE, Marc DUFAU, Francis ESCALÉ, Nadia GRAMMONTIN, Claude LACOUR, Daniel LACRAMPE, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Yves LARROUTURE, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Jérôme MARBOT, Fernand MARTIN, Nicolas PATRIARCHE, Jean-Louis PERES, Valérie REVEL, Carine SARRIQUET, Marc SEGUIN, Monique SEMAVOINE, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Isabelle BERGES (a suppléé Monique MOULAT), Kenny BERTONAZZI (a suppléé Eric SAUBATTE), Jean-Claude BOURIAT (a suppléé Michel CAPERAN), Jean-Michel DESSERE (a suppléé Marc GAIRIN), Victor DUDRET (a suppléé Jean-Marc DENAX), Béatrice JOUHANDEAUX (a suppléé Josy POUHEYTO), Jean-Pierre LANNES (a suppléé Claude FERRATO), Jeanine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Bernard PEYROULET), Jean LACOSTE (a suppléé Véronique LIPSOS-SALLENAVE).

Délégués représentés :

Jean-Yves LALANNE a donné pouvoir à Valérie REVEL, Francis PEES a donné pouvoir à Jean-Claude BOURIAT.

Etaient excusés :

Henri BELLEGARDE, Katty BROGNOLI, Marie-Pierre CABANNE, Jean-Paul CASAUBON, Serge CASTAIGNAU, Frédéric CLABÉ, Bernard DUPONT, Francis LANSALOT-MATRAS, Jean LABOUR, Philippe LALANNE, Patrice LAURENT, Elisabeth MIQUEU, Marie-Claire NÉ, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Martine RODRIGUEZ, Alain TREPEU, Bertrand VERGEZ-PASCAL.

Etaient absents :

Michel BERNOS, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Patrick BURON, Jean-Yves COURREGES, Emmanuel HANON, Didier LARRAZABAL, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Valérie RAMEAU, Didier REY.

Secrétaire de séance : Carine SARRIQUET

**N°7 - PROGRAMME DE FINANCEMENT EUROPEEN « INTERREG –
SUDOE » 2021 – 2027 : CANDIDATURE DU PAYS DE BEARN SUR
LA VALORISATION DU PATRIMOINE VIVANT**

Rapporteur : Muriel BAREILLE

Mesdames, Messieurs,

Le Pays de Béarn a piloté et coordonné, en tant que chef de file, un projet de coopération européenne transnationale portant sur la valorisation du patrimoine culturel immatériel (projet intitulé « Livhes » - *Living Heritages for Sustainable development*).

Son coût total s'élevait à 1 110 000 €, sur lequel 832 500 € de crédits FEDER avaient été obtenus (soit un cofinancement de 75%). Le budget du Pays de Béarn était de 190 000 €, bénéficiant d'un cofinancement de 142 500 €.

Durant 3 ans, les 9 partenaires français, espagnols et portugais du projet ont relevé un défi commun : expérimenter des formules innovantes de valorisation du patrimoine culturel immatériel pour générer du développement économique, dans une logique de durabilité et de cohésion sociale. Chaque partenaire a mis en œuvre une expérience pilote démontrant le caractère vivant de ses patrimoines, ainsi que leurs potentiels créateurs de richesse pour les acteurs locaux.

C'est dans ce cadre que le Pays de Béarn a expérimenté, en 2023, avec l'association de préfiguration de la Ciutat, une offre de séminaires de cohésion d'équipe (« *Biarnés team-building* ») contenant des pratiques culturelles béarnaises (chant, danse, conte, sport traditionnel), auprès de salariés du secteur privé et public.

Fort des résultats obtenus, les partenaires souhaitent aller plus loin, en se projetant dans un nouveau projet de coopération culturelle, afin de poursuivre et exploiter plus largement les travaux conduits dans le projet Livhes. Il consistera à investir la valorisation et la transmission patrimoniale par des programmes de professionnalisation des acteurs locaux.

Dans cette perspective, et dans le cadre de la nouvelle programmation du programme de financement européen « Interreg V-B Sudoe » pour la période 2021 – 2027, le Pays de Béarn est invité à se positionner en tant que chef de file, pour engager une nouvelle candidature au second appel à projets lancé le 26 février 2024.

Au regard de ces éléments, il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :

1 – Approuver l'engagement du Pays de Béarn, en tant que chef de file, à candidater au second appel à projets du Programme de financement européen « Interreg - Sudoe » sur la période 2021 – 2027 ;

2 – Autoriser Monsieur le Président à procéder aux démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette candidature et à signer tout document afférent.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures,

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

François BAYROU